

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT R.R.1562.053

Modifiant le Règlement de zonage refondu 1562 afin de créer une nouvelle zone P3-762 à même la zone R27-753 afin de permettre un parc local sur le terrain vacant situé à l'angle sud-est de la rue Villeneuve et du boulevard Langelier.

AVIS est donné aux personnes intéressées de l'arrondissement de Montréal-Nord :

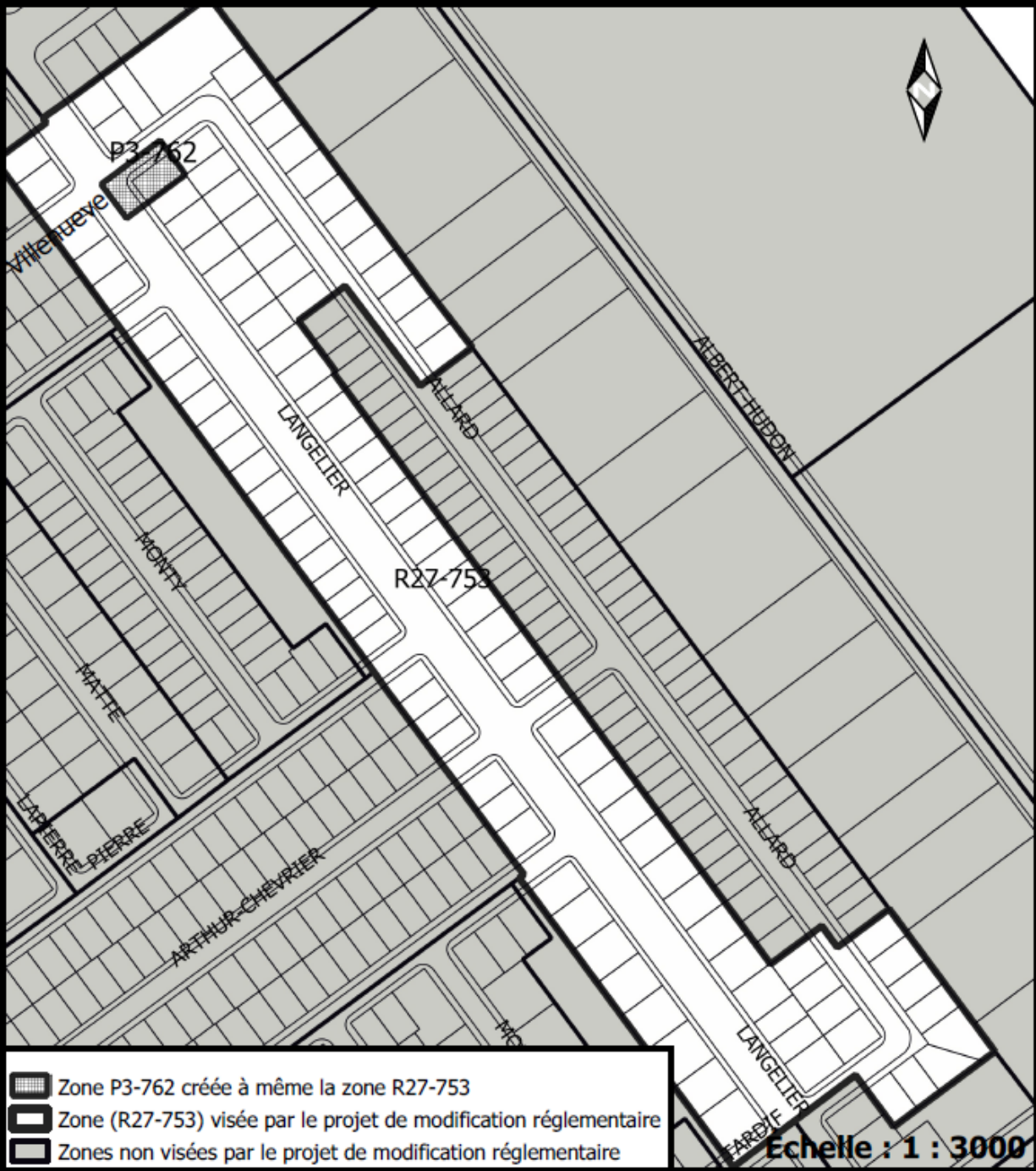
QUE le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord a adopté, lors de sa séance ordinaire du 25 juin 2019, le projet de Règlement R.R.1562.053 ;

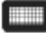


QUE, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A19-1), une assemblée publique de consultation se tiendra le **MARDI 13 AOÛT 2019, À 18 H 15, À LA SALLE DU CONSEIL, 11155, AVENUE HÉBERT, MONTRÉAL-NORD.**

QU'au cours de cette assemblée, le projet de règlement sera expliqué ainsi que les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus lors de cette assemblée.

Ce projet de règlement vise à créer une nouvelle zone P3-762 à même la zone R27-753 afin de permettre un parc local sur le terrain vacant situé à l'angle sud-est de la rue Villeneuve et du boulevard Langelier.

Ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et vise les zones décrites ci-dessous :



-  Zone P3-762 créée à même la zone R27-753
-  Zone (R27-753) visée par le projet de modification réglementaire
-  Zones non visées par le projet de modification réglementaire

Echelle : 1 : 3000

Montréal-Nord
Montréal 
 Avis de l'assemblée publique de
 consultation
 Projet de règlement de zonage R.R.
 1562-053

QUE ce projet de règlement ainsi que l'illustration par croquis de la zone concernée peuvent être consultés au bureau de la secrétaire d'arrondissement, au 4243, rue de Charleroi, ou au comptoir de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, au 4241, Place de l'Hôtel-de-Ville, du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30 et le vendredi, de 8 h à 13 h.

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord, ce 27 juin 2019.

La secrétaire d'arrondissement,

Marie Marthe Papineau, avocate